

Le président de l'université de Nîmes

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes.

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés Président et membres du jury du master ECLA, les enseignants ci-dessous :

M 1:

- PARTYKA Patricia : présidente du jury,
- MONTEILLET Vanessa,
- JOSSERAND Sylvie,
- NOIRAUULT Marie (extérieur),
- Suppléants : FOURNIER Aurore, BERGER Caroline, POITEVIN Claire.

M 2 :

- MONTEILLET Vanessa, Présidente du Jury,
- JOSSERAND Sylvie,
- PARTYKA Patricia,
- NOIRAUULT Marie (extérieur),
- Suppléants : FOURNIER Aurore, BERGER Caroline, POITEVIN Claire.

Article 2

Le présent arrêté sera affiché à l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes, le 06/10/2023

Le président de l'université

Benoit ROIG